



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 mai 2020

Résultats de l'enquête de mars 2020 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux transactions sur le marché des produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

- Les modalités de crédit sont demeurées globalement inchangées pour presque toutes les contreparties, mais devraient se durcir sensiblement sur la prochaine période de référence
- Les financements garantis par des titres libellés en euros ont continué de diminuer
- Les litiges liés à la valorisation ont fortement augmenté
- En ce qui concerne le financement garanti et le marché des dérivés de gré à gré, les modalités et conditions sont globalement inchangées depuis un an

Dans le contexte de l'apparition de la crise du coronavirus (COVID-19) durant la dernière partie de la période sous revue allant de décembre 2019 à février 2020, les conditions tarifaires et non tarifaires offertes aux sociétés non financières, aux compagnies d'assurance et aux *hedge funds* se sont légèrement durcies sur le marché des cessions temporaires de titres et sur le marché des dérivés de gré à gré. Les modalités et conditions pour les banques et les emprunteurs souverains sont restées pratiquement inchangées ou se sont légèrement assouplies en raison d'une amélioration des conditions de la liquidité. Toutefois, les participants à l'enquête s'attendent à ce que les conditions de crédit se durcissent sensiblement pour tous les types de contreparties au cours des trois prochains mois, en particulier pour les banques et les courtiers. Les participants à l'enquête ont également fait état d'une augmentation importante du volume des litiges liés à la valorisation avec les banques et les courtiers.

Le montant et la durée maximaux du financement offert contre des titres libellés en euros ont continué de diminuer, en particulier en ce qui concerne les financements garantis par des emprunts publics, des obligations d'entreprise et des obligations sécurisées de haute qualité et, dans une moindre

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 19 mai 2020

Résultats de l'enquête de mars 2020 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux transactions sur le marché des produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

mesure, des titres adossés à des actifs. Les décotes ont augmenté pour la plupart des types de garanties. Toutefois, les taux/écarts de financement ont légèrement diminué pour les financements garantis par tous les types de garanties, à l'exception des actions, des titres convertibles et des obligations de sociétés à rendement élevé. Les participants ont fait état de la plus forte augmentation des litiges liés à la valorisation des garanties sur une période de référence de trois mois – pour tous les types de garanties à l'exception des titres d'emprunt public domestiques – depuis le lancement de l'enquête en 2013.

Pour tous les types de dérivés de gré à gré ne faisant pas l'objet d'une compensation centrale, les exigences en matière de marge initiale ont augmenté, la liquidité et le volume des transactions se sont nettement détériorés, et les litiges liés à la valorisation se sont accrus.

En raison de l'évolution de la crise du coronavirus (COVID-19), de nombreux participants à l'enquête ont soumis leurs réponses pour la période allant de décembre 2019 à février 2020 après la date limite du 5 mars 2020. Ces participants ont finalisé leurs réponses dans un contexte d'évolution rapide de la crise. Il n'est pas exclu que ces participants aient tenu compte de ces évolutions dans leurs déclarations.

Comme les années précédentes, l'enquête de mars 2020 comportait également un certain nombre de questions spécifiques visant à offrir une perspective à plus long terme sur les critères d'octroi de crédit en comparant les conditions actuelles à celles observées il y a un an. Les participants ont indiqué que, dans l'ensemble, les modalités et conditions attachées au marché des financements garantis et au marché des produits dérivés de gré à gré sont demeurées globalement inchangées par rapport à l'année précédente, s'étant légèrement durcies pour les *hedge funds* et les fonds d'investissement, tandis qu'elles se sont assouplies pour les emprunteurs souverains, les banques et les courtiers. En termes nets, les critères d'octroi de crédits pour les financements garantis se sont assouplis par rapport à ceux observés il y a un an, tandis que les conditions non tarifaires sur les marchés de dérivés de gré à gré se sont légèrement assouplies pour la plupart des types de dérivés sur la même période.

L'enquête SESFOD est réalisée quatre fois par an et couvre les évolutions des modalités et conditions de crédit sur les périodes de référence de trois mois s'achevant en février, mai, août et novembre. L'enquête de mars 2020 a collecté des informations qualitatives sur les évolutions intervenues de décembre 2019 à février 2020. Les résultats sont fondés sur les réponses d'un panel de 28 grandes banques, dont 14 banques de la zone euro et 14 banques ayant leur siège hors de la zone euro.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [William Lelieveldt](#),
au : +49 69 1344 7316.**

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France